

4.2.3 Module CS 1.2.3 J'anime ma séance de taekwondo (partie 2)1 Code et titre du module

CS 1.2.3 : J'anime ma séance de taekwondo (partie 2)

2 Résumé

Le candidat Moniteur Sportif Initiateur dispense des séances à un public non averti (jeunes qui découvrent ou s'initient au taekwondo) sur base de grilles de séance établie par lui-même. Les thèmes et l'objectif opérationnel sont choisis dans une liste établie par le chargé de cours. Ils sont issus de la matière enseignée dans la thématique 3. Les tâches proposées sont adaptées au public cible.

Avant de dispenser sa séance, l'animateur veille à sécuriser l'espace de « jeu » et prépare le matériel dont il aura besoin. Il respecte les horaires de la séance. Il veille à proposer un temps d'engagement moteur maximal.

Avant chaque tâche, il propose une démonstration et des consignes claires et progressives qui illustrent son but. Il s'assure d'être vu, entendu et compris par tous les apprenants. Il veille à rendre chaque tâche attrayante. Il entretient et relance la motivation en délivrant des feedbacks.

Quand il ne dispense pas de séance, le candidat observe et évalue la prestation de ses collègues à partir d'une fiche d'évaluation. Il conseille ses collègues dans le débriefing qui suit chaque prestation.

4 Concepts et mots-clés

- Organisation du matériel
- Constitution des groupes
- Organisation de l'espace
- Gestion du temps
- Espace de « jeu » sécurisé
- Animation
- Placement de l'animateur
- Attitude de l'animateur
- Démonstrations
- Consignes

4 Résultats d'acquis d'apprentissage / compétences terminales attendues au terme des apprentissages

D'un point de vue générique, les compétences sont identifiées et développées comme « des aptitudes à mettre en œuvre ». Elles sont envisagées comme « un ensemble organisé de savoirs (connaissances), de savoir-faire (capacité de faire / de mettre en œuvre), et d'attitudes (savoir-être / comportements professionnels et déontologiques « cadre sportif ») qui permettent d'accomplir un certain nombre de tâches ».

Les résultats au terme des apprentissages sont décrits dans le tableau ci-dessous. Chaque descripteur de « comportements » est décliné sous 4 niveaux attendus au terme des apprentissages.

Descripteur des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Le lauréat est capable de (d') :				
Dispenser une séance de taekwondo.				✓
Organiser le matériel nécessaire au bon déroulement de la séance.			✓	
Constituer des groupes.			✓	
Utiliser adéquatement l'espace de la salle.			✓	
Gérer les temps de sa séance.			✓	
Sécuriser l'espace utilisé par les apprenants.			✓	

Se placer correctement par rapport à son groupe d'apprenants.			✓	
Avoir une attitude digne d'un moniteur de taekwondo.			✓	
Délivrer des consignes qui offrent des informations opérantes.			✓	
Proposer des démonstrations qui illustrent les tâches à réaliser par les apprenants.			✓	
Observer et évaluer la prestation des autres candidats en formation.			✓	
Conseiller les autres candidats en formation.			✓	

Tableau : Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages

(1 : « Simple » information - Sensibilisation – 1ers contacts, 2 : Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés", 3 : Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple, 4 : Maîtrise / adaptation au contexte, possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire.

5 Liens entre modules de formation

La bonne compréhension de ce module est facilitée par l'étude ou la révision de la matière ou d'une partie de celle-ci contenue dans les modules suivants :

Code module CG	Liens	Code autre module CS	Liens
CG 1.2.1	*	CS 0.2.1	**
		CS 0.2.2	**
CG 1.2.2	**	CS 1.3.2	**
		CS 0.3.3	**
		CS 1.3.4	**
		CS 0.3.5	**
		CS 1.3.6	**

Tableau : Liens entre modules de formation
(Force du lien : fort = * et très fort = **)

6 Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

La charge de travail indique le temps en principe nécessaire aux candidats pour suivre toutes les activités d'apprentissage (cours, séminaires, projets, travaux pratiques, préparations de cours, étude personnelle, évaluations, stages obligatoires, ...) requises pour parvenir aux résultats d'apprentissages attendus.

Dès lors, l'estimation de la charge de travail ne doit pas être exclusivement basée sur le nombre d'heures passées en compagnie des chargés de cours / des formateurs / des maîtres de stages / des évaluateurs / (activités en présentiel). La charge théorique de travail est donc bien plus large et englobe aussi l'ensemble des activités d'apprentissage et de préparation aux certifications / évaluations.

Pour ce module, le candidat aura une charge théorique de travail totale de 16h00 réparties comme suit :

Temps total de présence en formation :	11:30
Temps total de présence en évaluation :	00:30
Temps total en présentiel :	12:00

Assister / participer aux cours théoriques (en auditories, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...)	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...)	11:30	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ...	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ...	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	00:00	Se soumettre aux examens théoriques	00:00
Se soumettre aux examens pratiques	00:30	Autre :	00:00	Autre :	00:00

Temps total en non présentiel :					04:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...)	04:00	Autre :	00:00	Autre :	00:00

7 Méthodologie et supports de l'animation

- Méthodologie

Magistral	<input type="radio"/>	Interactif / interdépendant / participatif	<input type="radio"/>	Classe inversée	<input checked="" type="radio"/>
Outils "digital learning"	<input type="radio"/>	Mise en situation de résolution de problèmes (étude de cas)	<input type="radio"/>	Ateliers (semi-) dirigés ;	<input type="radio"/>
Micro-enseignement entre candidats	<input type="radio"/>	Mises en situation avec public cible	<input checked="" type="radio"/>	Séance de questions / réponses	<input type="radio"/>
Auto-formation, recherches personnelles	<input type="radio"/>	Documentations / expériences personnelles	<input type="radio"/>	Exercices pratiques	<input type="radio"/>

- Type de support de cours

Syllabus "classique"	<input type="radio"/>	PréAO : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	<input type="radio"/>	Cahier formaté d'exercices	<input type="radio"/>
Notes personnelles du candidat	<input checked="" type="radio"/>	Livres, manuels, revues, articles, ...	<input type="radio"/>	Dossiers, portfolio, ...	<input type="radio"/>
Vidéos, clips, podcasts, ...	<input type="radio"/>	Grilles de séance	<input checked="" type="radio"/>	Autre : ...	<input type="radio"/>

(PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur)

- Mode de diffusion

Exposé "tableau", projection, ...	<input type="radio"/>	Format "papier"	<input checked="" type="radio"/>	Format électronique, digital, numérique, ...	<input type="radio"/>
Distribués / envoyés	<input checked="" type="radio"/>	A télécharger	<input type="radio"/>	Plateforme type "LMS"	<input type="radio"/>
Sans support	<input type="radio"/>	Autre : ...	<input type="radio"/>	Autre : ...	<input type="radio"/>

8 Modalités d'évaluation

- Champs d'évaluation

Savoirs/connaissances	<input type="radio"/>	SF Techniques	<input type="radio"/>	SF Tactiques	<input type="radio"/>	SF Tactico-Techniques	<input type="radio"/>
SF Didactiques	<input checked="" type="radio"/>	SF Méthodologiques	<input type="radio"/>	SF Pédagogiques	<input checked="" type="radio"/>	SE / Attitudes	<input checked="" type="radio"/>

(SF = Savoir-Faire et SE = Savoir-Etre)

- Type d'évaluation

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	<input type="radio"/>	Sommative	Normative	<input type="radio"/>	Certificative	Normative	<input type="radio"/>
	Critériée	<input checked="" type="radio"/>		Critériée	<input type="radio"/>		Critériée	<input checked="" type="radio"/>

- Forme d'évaluation

• Contexte

Orale	<input type="radio"/>	Ecrite	<input checked="" type="radio"/>
Pratique s/ terrain	<input checked="" type="radio"/>	Autre : ...	<input type="radio"/>

Remarque : L'évaluation pratique se fait durant le déroulement du module (animations de séances). Une absence injustifiée (ou tout autre impossibilité d'être évalué) lors de ce module renvoie automatiquement le candidat en 2^{ème} session. Une absence (ou tout autre impossibilité à être évalué) justifiée par un cas de force

majeure (travail, maladie, blessure...) permet au candidat de bénéficier de deux sessions d'évaluation (1^{ère} et 2^{ème} session).

- Mode

QCM	<input type="radio"/>	Questions ouvertes	<input type="radio"/>	Etudes de cas / mise en situation	<input checked="" type="checkbox"/>
Démonstrations	<input type="radio"/>	Dossier / portfolio	<input type="radio"/>	Cahier de travail / d'exercices	<input type="radio"/>
Grille de séance complétée	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : ...	<input type="radio"/>	Autre : ...	

- Critères d'évaluation

Les niveaux de « comportements observables » sont tous repris dans la fiche d'évaluation du module (voir annexe). Ils sont évalués sur base des critères suivants :

- **NA** : Non Acquis - le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements.
- **EVA** : En Voie d'Acquisition - le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- **A** : Acquis - le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- **AM** : Acquis avec une certaine Maîtrise - le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

Dans la fiche d'évaluation du module, certains « comportements observables » sont présents dans une case grisée. Ceux-ci sont définis comme incontournables.

Pour réussir :

- le candidat doit obtenir au minimum un « A » (Acquis) lors de l'évaluation du module et
- les « comportements observables » incontournables sont au minimum évalués « A ». Une évaluation insuffisante (« NA » ou « EVA ») dans l'un de ces comportements observables incontournables engendre l'échec du module.

9 Pondérations et crédits

- La pondération de la thématique 2 dans le cursus est de 43 %.
- La pondération du module CS 1.2.3 dans la thématique 2 est de 47 %.

10 Norme d'encadrement et de matériel

- Encadrement : un chargé de cours sera nécessaire par groupe de 10 apprenants.
- Matériel :
 - Un local pouvant accueillir le nombre de candidats,
 - Petit matériel spécifique à la réalisation des démonstrations

- Cerceaux,
- Flags,
- Cônes,
- Bâtons de mousse,
- ...
- Cibles de taekwondo : petit et grand pao et raquettes
- Matériel personnel du candidat (au choix)

11 Qualification et expériences utiles exigées pour les intervenants

Le chargé de cours est porteur de titres et qualifications et bénéficie d'une expérience utile qui sont décrits ci-dessous :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Il est diplômé en Education Physique, ou porteur d'un titre pédagogique (formation ADEPS niveau 2, MSIn-T, MEd-T, ...).	Il a participé au module en tant qu'apprenant et a animé une fois le module en présence d'un formateur.

12 Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Sont dispensés de ce module, les candidats :

- Brevetés Adepts niveau 1
- Brevetés Adepts niveau 2
- Diplômés de l'enseignement supérieur (haute école ou université) en Education Physique (baccalauréat – master).